PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relative au projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté Saint-Jean sur la commune de Clermont-Ferrand.

Par l'arrêté préfectoral numéro 20251449 en date du 28 août 2025, Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme a prescrit une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relative au projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté Saint-Jean sur la commune de Clermont-Ferrand.

Les registres et les dossiers d'enquête publique seront mis à la disposition du public à la mairie de Clermont-Ferrand 36 jours pleins et consécutifs du **mercredi 1er octobre 2025 au mercredi 5 novembre 2025 inclus**, afin que les personnes intéressées puissent en prendre connaissance aux jours et horaires habituels d'ouverture, en mairie de Clermont-Ferrand conformément à l'arrêté préfectoral précité.

Les intéressés pourront consigner leurs observations sur les registres d'enquête ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur en mairie de Clermont-Ferrand :

Monsieur Gilles HERBACH
Commissaire enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur assurera en outre des permanences en mairie de Clermont-Ferrand
(adresse : 10 Rue Philippe-Marcombes – 63033 Clermont-Ferrand)

- **le mercredi 1er octobre 2025 de 08h30 à 11h30 ;**
- **le lundi 13 octobre 2025 de 08h30 à 11h30 ;**
- **le lundi 20 octobre 2025 de 13h30 à 16h30 ;**
- **le mercredi 5 novembre 2025 de 13h30 à 16h30.**